

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3712 - Vendredi 11 Septembre 2020 - Prix : 200 Fc

SCÈNES DE VIOLENCES À MAYOTTE :

## **Pour Moroni, le préfet de Mayotte 'est incapable de gérer la situation'**



**POLITIQUE**

**Fahmi Said Ibrahim : "J'avais  
déconseillé à Sambani de revenir au pays"**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Septembre 2020**

Lever du soleil:  
06h 04mn  
Coucher du soleil:  
18h 03mn

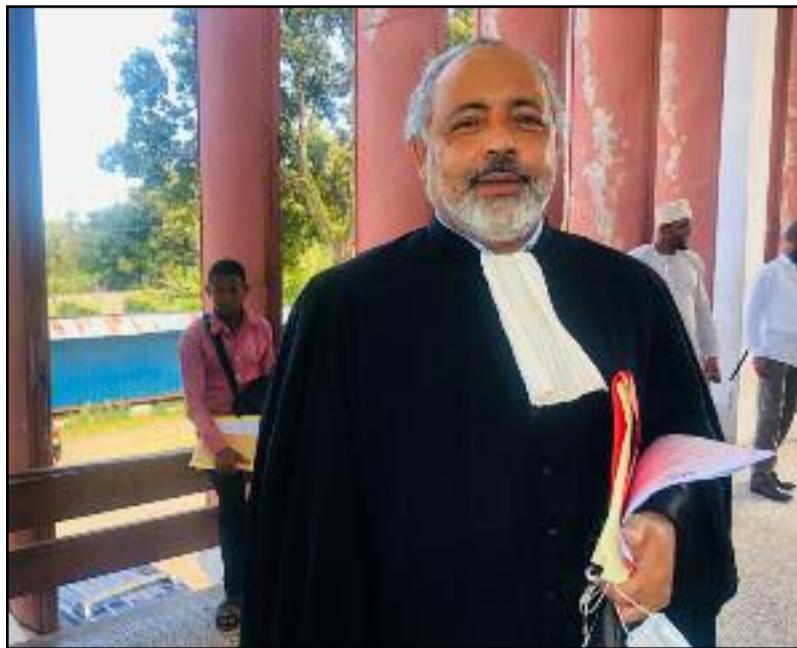
Fadjr : 04h 51mn  
Dhouhr : 12h 07mn  
Ansr : 15h 18mn  
Maghrib: 18h 06mn  
Incha: 19h 20mn



POLITIQUE

# Fahmi Said Ibrahim : "J'avais déconseillé à Sambi de revenir au pays"

Alors qu'il est régulièrement cité comme celui qui a « poussé » Sambi à rentrer au pays, Fahmi Said Ibrahim brise enfin le silence et affirme le contraire.



Dans un entretien accordé à certains médias en ligne, notamment Comores Infos, l'ancien candidat à la présidentielle anticipée de 2019 Fahmi Said Ibrahim a tenu à faire des éclaircissements concernant plusieurs sujets notamment le retour aux Comores de son mentor Sambi. Cité régulièrement par ses détracteurs comme étant celui qui a « poussé » Sambi à rentrer au pays « pour être emprisonné », Fahmi dit tout le contraire et cite des témoins. « J'avais déconseillé à Sambi de revenir au pays ».

C'est dans une vidéo qui défraie la chronique que ce bras droit de Sambi décide de faire ces révélations qui risquent de changer la donne. En effet, Sambi qui était en France a décidé au mois d'avril 2018 de rentrer au pays. Il s'était opposé à la réforme constitutionnelle enga-

gée par le président Azali Assoumani, qu'il avait soutenu en 2016 pour conquérir le pouvoir. Son opposition lui a valu une résidence surveillée de trois mois pour « troubles à l'ordre public » avant d'être placé en mandat de dépôt dans le cadre du dossier sur la citoyenneté économique.

« Moi, Fahmi Said Ibrahim, je lui avais déconseillé de revenir aux Comores. Par contre cer-

taines personnes à l'instar de Salami (ancien gouverneur d'Anjouan, aujourd'hui en mandat de dépôt pour l'affaire de la médina de Mutsamudu, Ndlr), l'ont convaincu de revenir », révèle-t-il, tout en invitant les journalistes à s'adresser à l'ancien ministre de la justice de Sambi, Djaffar Mansoib, pour confirmer ses dires.

Andjouza Abouheir

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**UNION DES COMORES**

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Le Directeur Général



جمهورية القمر المتحدة  
وحدة - تضامن - تنمية  
\*\*\*\*\*

وزارة الصحة والتضامن ومشاركة المرأة

إدارة الصحة

المدير العام

Réf. : 3ème Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASCO3) - TRAVAUX DE REHABILITATION et EXTENSION DE LA MATERNITE, REHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES DU BATIMENT DE LA MEDECINE ET CONSTRUCTION D'UNE CUISINE AU CENTRE DE SANTE DE MBENI

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Le Ministère de la Santé a obtenu un financement de l'Agence française de Développement, pour financer le coût du PASCO3. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **travaux de réhabilitation et extension de la maternité, réhabilitation des toilettes publiques du bâtiment de la Médecine et construction d'une cuisine au Centre de Santé de MBENI.**

2. Le Maître d'Ouvrage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de réhabilitation et de construction du Centre de Santé, Ces Travaux sont à exécuter au Centre de Santé de Mbeni à NGAZIDJA dans un délai de 10 (dix) mois

3. Les candidats intéressés peuvent prendre

connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

▪ **CELLULE DE GESTION PASCO SISE à la Direction Générale de la Santé** Moroni, Route de la Corniche du lundi au vendredi de 9h00 à 13H00

▪ **ou obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite aux adresses mentionnées ci-après :**  
[assistant.admin@pasco.sante.gouv.km](mailto:assistant.admin@pasco.sante.gouv.km) /  
[communication@pasco.sante.gouv.km](mailto:communication@pasco.sante.gouv.km)

▪ **Une visite du site des travaux sera organisée le jeudi 17 septembre 2020 à 10H**

4. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**CELLULE DE GESTION PASCO SISE à la Direction Générale de la Santé** Moroni, Route

**de la Corniche** au plus tard le **lundi 28 septembre 2020 à 13h00**

5. La période de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis

6. Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une garantie d'offre du montant de 1 000 000 KMF selon le modèle joint au dossier d'appel d'offres.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

**Direction Générale de la Santé** Moroni, Route de la Corniche, le **lundi 28 septembre 2020 à 14h00**

## SCÈNES DE VIOLENCES À MAYOTTE :

**Pour Moroni, le préfet de Mayotte "est incapable de gérer la situation"**

*Depuis quelques semaines à Mayotte la poudrière prend feu à cause de ces bandes rivales qui y commettent des agressions à la machette et brûlent des habitations et des véhicules. A Moroni, l'on semble demander à la France, pays dont dépend l'île en question, de prendre ses responsabilités et dénouer la situation.*

Cela fait plusieurs semaines que des affrontements ont éclaté à Mayotte entre des bandes rivales. Plusieurs zones sont en proie à des scènes de guérilla urbaine. Des habitations sont brûlées.

Des voitures, également. Moroni qui réclame l'île de Mayotte et Paris qui l'administre, se refilent la patate douce. « Qui sème le vent récolte la tempête », réagit par exemple ce ministre comorien, outré par les éloignements forcés de certains parents et leur progéniture, conséquence, enchaîne cet autre haut fonctionnaire également sous le sceau de l'anonymat, d'une « politique à l'aveuglette ».

Le préfet de Mayotte, Jean-François Colombet a affirmé lundi 31 août sur Mayotte la 1ère qu'il y avait « un lien direct entre l'arrêt des éloignements » et les scènes de violences. Des affir-

mations qui sortent Moroni de ses gonds. « Le préfet de Mayotte est incapable de gérer la situation à Mayotte et il cherche des boucs émissaires. Les scènes de violences que connaît l'île ne sont pas liées à ce qu'il prétend. Au contraire, c'est un problème social local. Dire que cela a un lien avec la question des reconduites, ce sont des accusations infondées », s'est emporté le ministre de l'Intérieur Mohamed Daoudou qui nous a reçu jeudi dans son bureau.

Soit dit en passant, les reconduites entre Mayotte et les autres îles indépendantes ont repris depuis début août après une

période d'interruption pour cause de coronavirus, et ce à raison d'un bateau par semaine. Coté Mayotte, cette fréquence est jugée insuffisante et le préfet souhaiterait une augmentation du nombre de bateaux par semaine. Mais Moroni oppose une fin de non-recevoir, quoiqu'au doigt mouillé. « Les fréquences des bateaux entre Mayotte et les autres îles des Comores dépendent des armateurs et non du préfet », tranche le ministre.

Autre sujet abordé avec le patron de l'Intérieur, les résidents de Mayotte coincés à Moroni. Selon nos informations,

le préfet de Mayotte aurait verrouillé la porte à une partie d'entre eux. « Honnêtement, je n'arrive pas à comprendre le préfet. Qu'on ferme la porte à ceux qui n'ont pas rempli les conditions d'entrée, ça se comprendrait. Mais ceux qui ont un titre de séjour, je ne vois pas pourquoi les empêcher de regagner leurs foyers » à Mayotte, poursuit notre interlocuteur, selon qui s'il y a des cas dont le titre de séjour à Mayotte a expiré, le ministère des Affaires étrangères entrera en contact avec l'ambassade de France à Moroni.

TM

## BEPC À NGAZIDJA :

**36% de taux de réussite au 1er groupe**

Proclamations des résultats du BEPC.

*Les résultats Bepc 2020 à Ngazidja ont été proclamés jeudi 10 septembre. 36,85%, tel est le taux de réussite au 1er groupe, contre 26,89% au 2e groupe. Les fraudes ne sont pas en reste puisqu'elles représentent un taux de 1,78%.*

Le président du jury a proclamé les résultats du Bepc session 2020, hier 10 septembre. Sur 6.122 élèves inscrits à Ngazidja, 2.256 sont déclarés admis dès le premier groupe, contre 1.646 appelés aux épreuves du deuxième groupe. Les admis représentent un taux de 36,85% contre 26,89% pour ceux autorisés à passer les épreuves

du deuxième groupe. Quant aux fraudeurs, ils sont au nombre de 109, et représentent donc un taux de 1,78%.

Il faut dire que la proclamation de ces résultats est une délivrance pour élèves et leurs parents qui étaient dans l'expectative depuis 24H plus tôt. En effet, ces résultats devaient être annoncés la veille mais les correcteurs qui ne sont autres que les enseignants en avaient décidé autrement. Ils avaient exigé le paiement de leurs indemnités avant toute proclamation. Ce n'était que vers 14H de ce jeudi que le président du jury, M.Mahazi, a décidé de procéder à la fameuse proclamation des résultats. Un grand soula-

gement pour les candidats.

« Cet n'est pas trop tôt. Maintenant je peux retourner chez moi écouter la radio. Depuis hier qu'on a annoncé la délibération je stresse, c'est la peur au ventre. J'ai deux enfants qui ont fait les examens nationaux. L'un passe à l'oral du Bac, tandis que l'autre a fait le BEPC dont nous attendons les résultats », s'enthousiasme ce parent d'élève. Pour rappel, le taux de réussite au Bepc (1er groupe) pour cette année est de 36% contre 33% l'année dernière.

Nassuf Ben Amad

## JUSTICE

**Abandon des poursuites contre Me Moudjahidi pour « divulgation du secret professionnel »**

*Non seulement la défense n'a pas été capable de présenter des preuves à ses accusations, mais la procédure elle-même a été biaisée du fait que le bâtonnier n'a pas été informé comme le veulent les règles du jeu.*

Accusé d'avoir divulgué le secret professionnel d'une cliente, Me Moudjahidi Abdoulbastou a été entendu par le tribunal correctionnel de Moroni, jeudi 10 septembre. Les poursuites qui étaient engagées contre l'avocat sont abandonnées. La défense n'a pas été capable de présenter des preuves à ses affirmations, et le bâtonnier n'a pas non plus été informé de l'affaire engagée contre un avocat de son barreau.

Me Moudjahidi a été convié à comparaître devant le juge pour une affaire de « divulgation de secret professionnel, des propos attentato-

res à l'endroit de mari de sa cliente ». Faute de preuves palpables, en plus de l'irrégularité de procédure, le tribunal s'est décidé de rendre une ordonnance de non-lieu.

L'avocat du mis en cause, Me Fahmi Said Ibrahim a montré clairement que « le bâtonnier doit être préalablement avisé avant toute poursuite contre un avocat », et qu'il ne fait aucun doute que l'inobservation de cette formalité « est une cause de nullité de la procédure », citant la loi portant organisation de la profession d'avocat.

« Les conversations entre Me Moudjahidi et sa cliente sont couvertes par le secret professionnel. A ce titre, il ne pouvait pas faire état du contenu desdites conversations », rappelant au passage que c'est la loi de la déontologie qui le prohibe.

L'avocat de Moudjahidi a également signifié au procureur que le bâtonnier n'a pas été avisé des pour-

suites d'un avocat. A la demande du parquet de prouver ces affirmations, la repartie de l'avocat de la défense a été l'on ne peut plus pertinente : « nous avons rétorqué tout naturelle-

ment que non, en matière de droit, il appartient à celui qui allègue un fait d'apporter la preuve ».

Andjouza Abouheir



Me Moudjahidi

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## AGRICULTURE

# Garantir une meilleure coordination et mise en œuvre du projet PIDC

Hier 10 Septembre s'est tenu à salle de conférence du Ministère en charge de l'Agriculture une réunion de sensibilisation et information des parties prenantes du Projet Intégré de Développement des Chaines de Valeur et de la Compétitivité (PIDC) sur les procédures en vigueur afin de bien coordonner les activités. La rencontre a vu la participation d'une trentaine de personnes venant de différentes structures qui seront amenées à travailler avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

Il s'agit entre autres de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANPI), de la Direction de l'Aménagement du territoire et Transport terrestre, de l'Agence Nationale de Conception et d'Elaboration des Projets (ANACEP), de la Direction Générale du Tourisme / Ministère du Tourisme, du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, du Ministère en charge de l'Economie de l'Organisation Patronale des Comores (OPACO) et des Centres Ruraux de Développement Économique (CRDE).

La rencontre a été ouverte par Dr. Marichali Ahmed, responsable-Suivi-Evaluation du PIDC. Dans ce cadre, les différents responsables du projet ont eu à clarifier les questions relatives aux procédures pour le recrutement des consultants, les procédures pour le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA), les différents Types de financement ainsi que l'organisation et la mise en œuvre du financement. Il a été aussi question des procédures de prise en charge du projet, de la présentation du Plan de Passation des Marchés du projet (PPM), des seuils de passation des marchés (Travaux) et des processus des passations des marchés.

Pour rappel, le PIDC est une initiative du Gouvernement Comorien, financé par la Banque Mondiale et visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique dans notre pays. Ce projet a pour but de relever les défis de la transformation structurelle de l'économie comorienne en mettant l'accent sur le développement des chaînes de valeur dans les secteurs agricoles/agroalimentaires, touristiques et secteurs associés et la mise



Participants à la réunion.

en place de mécanismes de soutien technique et financier aux Micro-Petits et Moyenne Entreprises et entrepreneurs comoriennes.

Le projet est financé par un crédit IDA à hauteur de 25 millions USD, soit 11 milliards KMF, dont l'accord de financement a été signé le 10 juillet 2019. Il est mis en vigueur depuis le 26 mai 2020 avec une date de clôture prévue pour le

31 juillet 2024. Le lancement officiel du projet a eu lieu le 11 Aout 2020 à Mremani-Anjouan et sa première réunion du comité de pilotage a eu lieu le 25 Aout 2020 à Moroni.

Aussi, l'implication responsable et soutenue de toutes les parties prenantes du projet par le biais de processus participatifs est essentielle et indispensable dans l'optique de garantir une meilleure coordination

et mise en œuvre du projet. C'est ainsi qu'à l'issue de la mission de supervision de la Banque Mondiale aux Comores, tenue le 25 juin au 02 juillet 2020, il est ressorti le besoin d'organiser une réunion de sensibilisation et d'information des parties prenantes du PIDC sur les procédures en vigueur du projet.

Mmagaza



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD Comores recrute 1 Chauffeur de projet - SB1

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

\* Poste Chauffeur du projet Renforcement du Cadre et de l'Ecosystème du Financement des ODD aux Comores

\* [https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=32556&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=32556&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Date de début de Publication : 07 septembre 2020**

**Date limite dépôt des candidatures : 22 septembre 2020**

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des évaluations et entretiens seront contactés.



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD Comores recrute 1 VNU Expert(e) National(e) Analyste au Programme

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

\* Poste VNU Expert(e) National(e) Analyste au Programme

<https://www.unv.org/calls/COMR000038-7707>

**Date de début de Publication : 07 septembre 2020**

**Date limite dépôt des candidatures : 28 septembre 2020**

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des évaluations et entretiens seront contactés.

## FOOTBALL, CHAMPIONNAT DES COMORES :

**Bonbon Djema arrose son 1er titre national**

**Bonbon Djema, déclaré champion national saison 2020, a arrosé son titre le soir du mardi 8 septembre à Moroni. Diverses hautes personnalités administratives et sportives et tous les sociétaires du club, ont pris joyeusement part à cette cérémonie d'encouragement. Les allocutions ont gravité autour de la reconnaissance, des ambitions et de la motivation pour la finale de la coupe des Comores, prévue le 12 septembre 2020.**

Une fois décoré pour son titre national le 8 septembre 2020 au complexe omnisports de Maluzini, Bonbon Djema de Moroni a jugé indispensable d'organiser une cérémonie somptueuse en l'honneur de ses héros, le même jour. Les joueurs, le staff, les dirigeants et quelques sympathisants ont partagé les festi-

vités à Moroni. Interrogé avant l'allocution d'ouverture, le Malgache Gabar Randriamanantena Heritiana, latéral gauche, qui frôle sa 4e saison à Bonbon Djema, explose de joie.

La finale, prévue le 12 septembre ne suscite en lui aucun sentiment particulier : « Quel que soit l'adversaire, nos ambitions restent vives. Nous sommes ici pour fêter le titre national, acquis grâce à la volonté d'Allah. Cette soirée est salubre et motivante. C'est un geste d'encouragement et de valorisation. Je remercie les dirigeants pour l'initiative. L'effectif de mon groupe est renforcé et remodelé. Pour la finale, nous ne choisissons pas d'adversaire. Sachez que notre ambition c'est le doublet national ».

Le dirigeant Mouhoussouni Bacar harangue le premier l'assistance : « Grand merci pour votre présence. C'est une soirée particulière. Bonbon Djema est champion

national, nous sommes ici pour fêter cette gloire, attendue avec impatience. Je reconnais que la saison était difficile : suspension de tout regroupement sportif, confinement, etc. Nous avons résisté. Si nous avons su conquérir ce titre national, c'est que nous sommes restés solides et solidaires. Nous vous remercions beaucoup ».

La « Jevienne » Mm National Ahmed Ali est présidente de ce club de Zilimadjou. « Pour moi, cette cérémonie revêt une double signification. Nous arrosons le titre national, acquis à Ndzouani. C'est une occasion aussi pour nous, dirigeants, de témoigner à l'ensemble du club notre vive reconnaissance et lui assurer notre encouragement et notre accompagnement. Nous souhaitons le même résultat à la finale du 12 septembre prochain. A part les matches amicaux, est-ce qu'on choisit un adversaire ? Ngazi ou

Volcan, il n'y a aucune espèce de particularité. Cette saison est celle de Bonbon Djema ». L'essentiel pour la communauté footballistique du pays, c'est d'assister à un duel ouvert et sain d'émulation, un duel fair-play avant la victoire.

Entre temps, un grand gâteau, portant le slogan du club a été partagé et savouré avec grande allégresse par l'assistance, qui scandait doucement une mélodie de satisfaction. Mahamoudou Ali Mohamed, gérant de l'entreprise CBE et dirigeant influent de ce club en grande liesse populaire vise l'avenir. Il déclare : « Tous les ans, on parle d'une participation à la Ligue des Champions d'Afrique. Aujourd'hui,

c'est confirmé. Nous avons les moyens de nous montrer à la hauteur de notre rêve. Pour l'heure, aucune équipe comorienne n'a réussi à franchir la 1ère étape. Le football comorien a évolué. Nous devons aller plus loin. Le trophée de la Caf présente d'autres opportunités attrayantes et alléchantes. Il faut rivaliser nos frères du continent. Mais, n'oublions pas que le 12 septembre 2020, un autre grand défi nous attend. Nous devons affronter Ngazi ou Volcan pour la finale de la Coupe des Comores. C'est une autre ambition légitime à concrétiser. Bonne chance ! ».

Bm Gondet



**COMOR HYDROCARBURES**  
SOCIÉTÉ COMORIENNE DES HYDROCARBURES

## Avis d'Appel d'Offre

MORONI, le 08/09/2020

V. Réf.:  
N. Réf.:

La Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH) a obtenu un prêt de l'Exim Bank Comores et compte utiliser une partie de ces fonds pour l'acquisition du Matériel ci-dessous :

1. Un camion avitailleur en JetA-1 de 20 000 litres, muni de 2 accrocheurs et un pistolet.
2. Un camion de ravitaillement de 15 000 litres avec 3 à 5 compartiments et muni de pompe, compteur, flexibles et clés turquoises.
3. Cinq camions de ravitaillement de 12 000 litres, avec 3 à 5 compartiments munis de groupe, compteur, flexibles et clés turquoises.
4. Un Groupe Mobile d'Avitaillement (GMA), moyen.
5. Une tête de camion Remorqueur de 27 tonnes.

Les personnes physiques ou morales intéressées sont priées de soumettre leurs propositions, sous pli fermé, à la Direction Générale de la SCH, au plus tard le 24 septembre 2020 à 12h00.



## Appel à contribution des parties prenantes pour des études sur la pollution marine des plastiques et l'économie circulaire

Commission de l'océan Indien (COI), Organisation intergouvernementale composée exclusivement d'îles, encourage la coopération régionale pour le développement durable. La COI a lancé trois études dans les îles AIODIS (African and Indian Ocean Island Developing States) dans le cadre du projet SWIOFish2 financé par la Banque mondiale.

Compte tenu du contexte spécifique, dû à la pandémie de Covid-19, et les contraintes liées à la fermeture des frontières, la COI invite toute partie intéressée à apporter sa contribution aux trois études importantes suivantes :

La pandémie de Covid-19 empêche les consultants de se rendre dans les pays cibles. Afin de mettre en œuvre les trois études, la COI demande aux parties prenantes de fournir des éléments d'information et des recommandations aux consultants et de partager leurs points de vue sur les trois études avec les consultants. Les consultants pourraient demander des informations spécifiques ou des commentaires sur leur travail par courrier électronique, par téléconférence ou par d'autres moyens. Il est prévu que les études soient achevées au début de l'année 2021. Votre participation en temps utile serait donc très appréciée.

La pollution marine par les plastiques et l'économie circulaire. Préparation d'une stratégie de sensibilisation et d'un plan de communication pour la réduction de l'utilisation des plastiques afin de promouvoir l'économie circulaire et de lutter contre la pollution marine. Le consultant est le

Dr. Kieran Kelleher, qui peut être contacté à l'adresse [kkelleherwb@gmail.com](mailto:kkelleherwb@gmail.com). Les termes de référence de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1](http://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1)

Droits de propriété intellectuelle et innovation dans l'économie circulaire. Évaluation des questions nationales et régionales relatives aux droits de propriété intellectuelle liés aux projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire. Le consultant est M. Coenraad Bezuidenhout, qui peut être contacté à l'adresse [founder@mavericksv.com](mailto:founder@mavericksv.com). Les termes de référence de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1](http://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1)

Cadres pour les entreprises et l'innovation dans l'économie circulaire. Mise en place de cadres nationaux et régionaux pour l'émergence d'entreprises et de projets innovants afin de promouvoir l'économie circulaire et de réduire la pollution marine. Le consultant est le Dr. Pierre Failler, qui peut être contacté à l'adresse [pierre.failler@port.ac.uk](mailto:pierre.failler@port.ac.uk). Les termes de référence de l'étude peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1](http://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c1)

Les parties prenantes sont priées de copier par courrier électronique les contributions fournies aux consultants à leur point focal national (PFN) AIODIS. Le PFN pour les Comores est Mons. Imam Abdillah, Président du comité national économique et de l'environnement. Le consultant est le [bleue.abdillahimam@gmail.com](mailto:bleue.abdillahimam@gmail.com)

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

-----  
Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire  
-----

### PROJET COMORSOL Don IDA No V2170-KM

Intitulé du Marché : Acquisition, installation et mise en exploitation de 48000 compteurs  
Référence DAO No : N ° 2020/02 / COMORSOL / STS

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a sollicité un financement de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet ComorSol d'un montant de 30 millions de US\$, et dont les principaux objectifs sont (i) la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie de l'Union des Comores par une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), (ii) l'accompagnement du développement de la production photovoltaïque (PV) sur les 3 îles tout en garantissant la stabilité des systèmes électriques par l'installation de stockages d'énergie sous forme de batteries et la modernisation des réseaux de distribution, et (iii) la pérennisation des investissements via la mise en place d'un Plan de Protection des Revenus sur les 3 îles et d'un programme de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le GdC souhaite utiliser une partie du budget pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « **FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN EXPLOITATION DE 48,000 COMPTEURS ELECTRIQUES STS** ».

2. Projet ComorSol invite par la présent Appel d'Offres International, qui est constitué de deux (02) lots indivisibles, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous

pli fermé, leurs offres pour les Prestations de fourniture de services, de matériels et de systèmes, leur intégration technique et l'appui à leur déploiement. Ces équipements et services se présentent ainsi :

• **Lot 1 : Fourniture de 48,000 compteurs électriques STS split, coffrets et fournitures annexes**

o Sous lot 1.1 : Compteurs Basse Tension Monophasés

o Sous lot 1.2 : Compteurs Basse Tension Triphasés

o Sous lot 1.3 : Coffrets

o Sous lot 1.4 : Autres fournitures

• **Lot 2 : Assistance pour l'installation et la mise en exploitation de ces 48,000 compteurs**

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de

passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres au bureau des Projets (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)/ et Projet ComorSol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême - Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non-remboursable de « Cinquante mille francs (50 000 KMF) Francs comoriens ou son équivalent dans une monnaie librement convertible ».

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard au bureau des Projets (Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)/ et Projet ComorSol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com.

7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

8. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 16 novembre 2020 à 10 heures 30 min**, heure locale-Union des Comores et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de tous les Lots est de quarante cinq mille (45 000) euros.

9. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce 16 novembre 2020 à 10 heures 30 min, Heure Local en Union des Comores dans le bureau des Projets (Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et Projet ComorSol : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palace Cour Suprême - Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : comoresol.procure@gmail.com

**Lancé le 10 septembre 2020**



Moroni Oasis B.P 798 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : contact@fedcomfoot.com

## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son processus d'amélioration de la gouvernance financière, la Fédération de Football des Comores (FFC) cherche à renforcer l'effectif de son département Finances et Comptabilité par le recrutement d'un Assistant Comptable pour un contrat d'un an renouvelable précédé d'une période d'essai de 03 mois.

### Description des tâches

Sous l'autorité directe du Responsable Finances et Comptabilité et du Secrétaire Général, l'Assistant Comptable aura comme missions :

- Ø Contrôler et vérifier tous les documents d'achat avant paiement et s'assurer que toutes les pièces justificatives de paiement sont éligibles ;
- Ø Assurer l'enregistrement, l'imputation dans un logiciel comptable, sur une fréquence journalière, toutes les dépenses effectuées et classer les pièces comptables ;
- Ø Tenir les livres journaux ;
- Ø Etablir les Etats de rapprochement bancaire ;
- Ø Etablir les autorisations de paiement à

l'arrivée de l'échéance et les transmettre pour accord au Responsable Finances et Comptabilité avant décaissement ;

Ø Réaliser les paiements et le suivi des factures des prestataires de services ;

Ø Assurer le suivi des mouvements et demandes de décaissements ;

Ø Assurer en collaboration avec le Responsable Finances et Comptabilité, la réalisation comptable et financière des activités de la FFC ;

Ø Participer à l'élaboration des projets et reporting bailleurs ainsi que des rapports financiers des activités ;

Ø Participer aux travaux budgétaires ;

Ø Participer aux opérations d'inventaire ;

Ø Contribuer à l'Etablissement des Etats financiers ;

Ø Veiller au suivi du respect des procédures comptables et financières de la FFC et des partenaires ;

Ø Et toute autre tâche à vous confier par le Responsable Finances et Comptabilité.

### Qualifications et conditions requises

Ø Avoir un BAC + 3 en Gestion, Finance

et Comptabilité ou diplôme équivalent ;

Ø Avoir une expérience confirmée d'au moins trois (03) ans dans la comptabilité générale et analytique idéalement acquis au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'un service comptable structuré ;

Ø Avoir une parfaite maîtrise des outils informatiques et logiciels comptables ;

Ø Avoir une bonne connaissance du système comptable OHADA ;

Ø Avoir une bonne connaissance du français et de bonnes capacités rédactionnelles (rapport, compte rendu) ;

Ø Être capable de travailler jusqu'à tard dans la soirée, les week-ends, les jours fériés ;

Ø Être capable de travailler en équipe et sous haute pression ;

Ø Être discret(e), respectueux des délais, de bonne moralité ;

Ø Être immédiatement disponible.

### Composition du dossier

Ø Une lettre de motivation avec prétention salariale adressée au Secrétaire Général de la FFC ;

Ø Une photocopie légalisée des diplômes ;

Ø Une photocopie des documents attestant l'expérience ;

Ø Un CV détaillé simplifié, avec photo récente, contenant au moins 01 personne de référence.

### Dépôt des dossiers

Les dossiers devront être déposés sous plis fermés, au siège de la Fédération de Football des Comores, Moroni Oasis, Route d'Itsandra, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@fedcomfoot.com avec copie à sg@fedcomfoot.com au **plus tard le 12 septembre à 12h 00 min.**

### Processus de sélection

Le recrutement se fera de la manière suivante :

Ø Une présélection sur dossier ;

Ø Des entretiens avec un jury.

**NB : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s en vue de prendre part aux entretiens.**